

#072

EN CAS DE SOUSCRIPTION D'UNE GARANTIE « PERTES D'EXPLOITATION APRÈS TRANSPORT », UNE INDEMNISATION DES PERTES D'EXPLOITATION EN RAISON DES CONSÉQUENCES DU COVID-19 EST-ELLE ENVISAGEABLE ?

Distribution

Industrie

Assurance

L'assurance des Pertes d'Exploitation après transport est une garantie additionnelle de l'assurance des Marchandises transportées.

VENANT EN COMPLÉMENT DE CETTE GARANTIE PRINCIPALE :



elle peut être mise à contribution sous condition d'une perte ou d'un dommage matériel préalablement garanti par cette dernière,



elle ne pourra intervenir dans les **cas d'exclusions** prévus par la garantie principale — dont les pertes et dommages découlant de **retard**



un **retard non garanti** dans la date prévue d'utilisation ou de mise en service des marchandises assurées **différera le commencement de la période d'indemnisation** des Pertes d'exploitation d'une durée équivalente à ce retard.

Certains contrats d'assurance de Marchandises transportées prévoient néanmoins la possibilité, sous certaines conditions, de « **racheter** » cette exclusion du retard : les conditions particulières de chaque contrat définiront alors quels faits générateurs à l'origine du retard peuvent déclencher l'application de la garantie (il est vrai que jusqu'à présent, la pandémie n'avait pas été envisagée parmi lesdits faits générateurs).



Jérôme Lees

Directeur du département Maritime, Logistique et Transport
Gras Savoye Willis Towers Watson



À propos de Gras Savoye Willis Towers Watson est une entreprise internationale de conseil, de courtage d'assurance et de solutions logicielles qui accompagne ses clients à travers le monde afin de transformer le risque en opportunité de croissance. Nous concevons et fournissons des solutions pour gérer le risque, accompagner les talents et optimiser les profits afin de protéger et de renforcer les organisations et les personnes. Notre vision, unique sur le marché, nous permet d'identifier les enjeux clés au croisement entre talents, actifs et idées : la formule qui stimule la performance de l'entreprise.

| À propos de l'ASLOG

L'ASLOG fédère plus de 400 entreprises issues de tous secteurs, forte de 2000 professionnels qui collaborent pour promouvoir et construire la Supply Chain de demain. L'ASLOG association neutre et indépendante, porte les enjeux de la Supply Chain.

Dès 1972, des hommes visionnaires ont pressenti que cette fonction serait déterminante pour toutes les entreprises. Depuis près de cinquante ans, les professionnels du secteur font de l'ASLOG le partenaire de référence.

L'ASLOG est l'interlocuteur privilégié des institutionnels et des pouvoirs publics sur toutes les questions relatives au secteur.

| #supplychain4good

La communauté **#SupplyChain4Good** a été créée à l'initiative de Michelin et de l'Aslog, dans le cadre de l'écosystème de Movin'On, en faveur d'une mobilité plus durable des marchandises.

#SupplyChain4Good se donne pour ambition de fédérer les acteurs qui œuvrent pour des Supply Chain qui sont simultanément bonnes pour la planète, les personnes et la performance des entreprises. Les membres de cette communauté sont des « chargeurs » (entreprises industrielles et commerciales), des « opérateurs » (transporteurs, logisticiens, compagnies maritimes, ports...), des « fonctions support » (académiciens, consultants, systèmes d'informations, régulateurs, ONG...). Ils couvrent tous les secteurs économiques et toutes les régions du monde. Leurs travaux se déroulent tout le long de l'année et trouvent un point d'orgue lors du Movin'On Summit annuel, sommet mondial des mobilités durables.